

Défi

Candidatures
jusqu'au

23/06/22

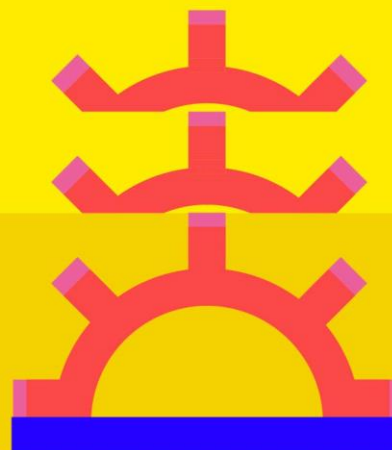
Création digitale

2e

édition

au FabLab

LA PALANQUÉE
LA PALANQUÉE
LA PALANQUÉE



APPEL À CANDIDATURES

CONTEXTE :

La Palanquée est un **tiers-lieu citoyen** créé en 2020 par un **collectif d'une douzaine d'habitants et d'acteurs économiques de Sète et du bassin de Thau au profit d'un développement économique, écologique et solidaire du territoire**. Lieu ouvert à tous, son objectif est de favoriser les rencontres et les échanges, de sortir de l'entre soi et de renforcer la mixité sociale, multiculturelle, multigénérationnelle, de donner envie et de faire naître des initiatives innovantes et des créations d'entreprises dans le domaine de la transition écologique, de l'alimentation durable, de l'économie bleue, de la solidarité. Il vise aussi à **accroître la compétence numérique des habitants et de tous types de professionnels grâce à un atelier de fabrication numérique (FabLab) et à un fourgon FabLab mobile qui se déplace sur le territoire**.

La vitalité culturelle, la créativité, la densité du réseau d'artistes sont un atout et une dimension forte de l'identité du territoire que La Palanquée souhaite valoriser.

En mai 2021, dans le cadre de l'inauguration de ses bâtiments provisoires, elle a organisé pour la première fois **un défi de création digitale** pour inciter des artistes à venir découvrir dans son FabLab le potentiel de la fabrication digitale et à créer des œuvres de leur choix. Onze artistes ont relevé ce défi et réalisé des œuvres exposées au public. 3 d'entre elles ont été primées grâce au mécénat de La Ola. Le succès de cette initiative (320 votants !) et la créativité révélée par les artistes dans l'usage de la fabrication numérique conduisent La Palanquée à **renouveler ce défi à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux rue Gabriel Péri les 24 et 25 septembre 2022**, et à l'inscrire dans la durée.

OBJECTIF DE L'APPEL À CANDIDATURES

La Palanquée renouvelle son **défi de création digitale** en souhaitant **renforcer son attractivité pour des artistes plasticiens accomplis et accroître sa notoriété** afin d'inscrire durablement cet évènement dans sa programmation événementielle annuelle.

C'est pourquoi trois aménagements majeurs sont apportés :

- **5 artistes seront retenus par une commission pour concourir au défi 2022**

L'appel à candidatures est ouvert à tout artiste plasticien, du territoire ou pas. Mais seules 5 candidatures (au plus) seront retenues par une commission de professionnels pour créer une œuvre au FabLab qui sera exposée lors de l'inauguration ;

- **les 5 artistes seront rémunérés pour la création de leur œuvre**, sur la base de 800 € TTC. Des frais de matériau leur seront remboursés en sus sur justificatif (ou fournis par le FabLab) sur la base d'un budget maximum de 200 € ;

- il n'y aura pas de prix octroyés, mais un « **coup de cœur** » **du public** pendant le weekend d'inauguration de La Palanquée les 24 et 25 septembre 2022. Les œuvres créées seront exposées à La Palanquée pendant 1 mois suivant l'inauguration et seront ensuite restituées aux artistes.

Pas de thème imposé, une seule contrainte : imaginer et produire une œuvre au FabLab de La Palanquée, à l'aide d'une ou de plusieurs machines numériques.

Le FabLab de la Palanquée possède des imprimantes 3D de différentes tailles, 4 en filament et 1 en résine, un scanner 3D, une découpe vinyle, 2 découpes laser (petite et grande taille), une fraiseuse numérique et une petite fraiseuse à mains, une thermo-formeuse, une brodeuse numérique, des kits électroniques et du matériel de robotique.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les artistes sélectionnés s'engageront à respecter les conditions suivantes :

- pour des raisons d'assurance, adhérer à l'association Sète en commun, structure juridique qui porte le FabLab (cotisation annuelle de 10€) et se forme (gratuitement) à l'utilisation des machines du FabLab, même si ils pratiquent déjà ailleurs de la fabrication digitale
- produire leur œuvre dans les jours et horaires d'ouverture du FabLab, en réservant des créneaux à leur convenance dans les horaires proposés <https://www.lapalanquee.org/fablab/#agenda>
- accepter la reproduction et la diffusion libre par La Palanquée de photos de l'œuvre créée
- rédiger une fiche technique de présentation de leur œuvre pour l'exposition.

COMMISSION DE SÉLECTION :

Les artistes seront sélectionnés sur la base d'un dossier par une commission rassemblant :

- **Marie Cozette**, directrice du CRAC Occitanie/ Pyrénées -Méditerranée à Sète
- **Emmanuelle Dubois**, galeriste (galerie Zoom à Sète)
- **Suzy Lelièvre**, enseignante aux Beaux-arts de Sète
- **Noëlig Le Roux**, commissaire associé de la prochaine exposition du MIAM sur la fabrication digitale (2023)

avec la participation de **Aude Vandenbrouck**, directrice de La Palanquée et **Alejandro Benitez**, salarié du FabLab de La Palanquée

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comprendre un dossier artistique, un CV et une lettre de motivation, ainsi qu'un engagement à réaliser l'œuvre dans le délai proposé et à respecter les conditions de participation. Il est à transmettre par voie électronique à direction@lapalanquee.org.

Date limite d'envoi de candidature : jeudi 23 juin à minuit

Réponse de la commission de sélection d'ici le 30 juin 2022.

La commission de sélection se réserve le droit de contacter les candidats afin de leur demander de disposer d'informations complémentaires avant la réunion de sélection.

CONDITIONS FINANCIÈRES :

La réalisation de l'œuvre sera rémunérée 800€ TTC Par Sète en commun, association gestionnaire du FabLab, **à la remise de l'œuvre**. L'artiste devra fournir dans le dossier de candidature une copie de l'attestation URSSAF prouvant l'activité d'artiste-auteur.

Les matériaux utilisés seront soit fournis par le FabLab de La Palanquée, soit remboursés sur justificatifs, sur la base d'un budget maximum de 200€ TTC.

RÉALISATION ET EXPOSITION DES ŒUVRES :

Les formations et la réalisation des œuvres au FabLab de la Palanquée pourront démarrer, dans les locaux actuels de l'ancien conservatoire de musique, 25 rue Jean Moulin, Sète **à partir du samedi 2 juillet**.

Les œuvres devront être remises au FabLab au plus tard le vendredi 9 septembre 2022, selon des dates à convenir avec les artistes retenus. Le FabLab sera ouvert tout l'été, du lundi au vendredi et le premier samedi de chaque mois selon les horaires indiqués sur le site. Si besoin, la découpe laser de plus grande taille et la fraiseuse numérique installées dans les nouveaux locaux 3Bis rue Gabriel Péri à Sète pourront être utilisées sur arrangement avec les salariés du FabLab.

La Palanquée organisera l'exposition des œuvres dans ses locaux 3bis rue Gabriel Péri, avec l'aval des artistes et en veillant à leur protection, **du 24 septembre au 30 octobre**. Les œuvres seront restituées aux artistes la première semaine de novembre.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA PALANQUÉE et SON FABLAB

www.lapalanquee.org

pour tout renseignement complémentaire et demande de visite du FabLab, écrire à direction@lapalanquee.org